Mini galeries et Laboratoires d'Art et de Culture*: une distinction nécessaire

Ce document vise à préciser deux dispositifs souvent confondus, bien que complémentaires.

- -la mini galerie, prolongement nécessaire du cours d'arts plastiques, espace dédié dans l'établissement à la présentation de productions d'élèves, mentionné dans l'entrée liée aux arts plastiques au sein des programmes
- le Laboratoire d'Art et de Culture (*ou Espace de Rencontre avec l'Oeuvre d'Art), levier du projet d'établissement, espace de présentation d'œuvres d'art, dans différents domaines artistiques (arts plastiques, design, architecture, artisanat d'art mais aussi théâtre, danse, cinéma, musique...), dispositif spécifique mentionné dans les circulaire 98-153 du 22 juillet 1998, Circulaire 2005-014 du 03 janvier 2005, Circulaire 2008-059 du 29 avril 2008

Si le premier dispositif s'inscrit naturellement dans l'action du professeur d'arts plastiques, le deuxième nécessite des compétences particulières et l'implication d'une équipe, de par sa relation aux partenaires et son ouverture sur le territoire. Il ne s'agit pas d'opposer la mini galerie et le Laboratoire d'Art et de Culture mais de penser que le travail initié dans les mini-galeries, prolongement nécessaire du cours d'arts plastiques, peut s'ouvrir à la diversité des domaines artistiques et se densifier vers un Laboratoire d'Art et de Culture, en relation étroite au projet d'établissement.

1. La mini galerie : prolongement nécessaire du cours d'arts plastiques

La présentation, une réflexion étroitement liée à la démarche artistique

Tout artiste, lorsqu'il crée, est confronté aux conditions de présentation de son œuvre. Il réfléchit constamment à la manière dont elle sera donnée à voir au spectateur.

La polémique liée au monument des Bourgeois de Calais en est une illustration. Nous sommes au $19^{\text{ème}}$ siècle, la plupart des sculptures, présentées dans l'espace public, le sont sur un imposant piédestal, tel les statues équestres ou portraits en pieds. Rodin répond à la commande du maire de Calais en présentant un premier projet, accepté : d'un groupe de six personnages vêtus de chemises de condamnés, placés sur un socle très haut, piédestal triomphal. L'artiste souhaite cependant amener le public à se confronter davantage à la situation de ces bourgeois, qui, en 1347, à l'issue d'un siège d'un an, acceptent de remettre les clefs de leur ville au roi d'Angleterre, vainqueur. Il propose alors un deuxième projet : le socle disparaît, les personnages sont à hauteur d'homme, et partagent dans une véritable proximité avec le spectateur des sentiments de douleur et d'abattement.

« J'avais pensé que placé très bas le groupe devenait plus familier et faisait entrer le public mieux dans l'aspect de la misère et du sacrifice, du drame. » Rodin, lettre à O. Dewavrin, 8 décembre 1893 ¹

Ainsi, la présentation de l'œuvre s'articule étroitement avec la démarche de création de l'artiste. Elle participe de la relation au spectateur.

• La mini galerie, un lieu de réflexion pour les élèves

De même, au cœur du cours d'arts plastiques, tout en prêtant attention à l'expérimentation, le

¹ http://www.musee-rodin.fr/sites/musee/files/resourceSpace/3410_6ba9291e6d894e4.pdf

professeur amène les élèves à réaliser un projet individuel ou collectif en s'interrogeant sur la manière dont les spectateurs, en premier lieu les autres élèves de la classe, reçoivent leurs productions. Pour prolonger cette réflexion, il est nécessaire que, <u>de manière ponctuelle</u>, les élèves puissent présenter leurs productions en direction d'un public élargi (autres élèves, enseignants, personnel éducatif, parents...). A cet effet, la mini galerie est un espace dédié à la présentation des productions des élèves au sein de l'établissement scolaire. Elle s'ouvre à la présentation d'œuvres d'arts, d'images et d'objets susceptibles d'éveiller le regard.

La notion de projet est mise en place et développée graduellement sur l'ensemble du cycle dans les situations de cours ordinaires (...). Elle se comprend et se travaille (...) dans les situations d'apprentissage, par l'encouragement de la démarche de projet en favorisant désir, intentions et initiatives ; en aboutissant ponctuellement à des projets d'exposition pour travailler les questions de la mise en espace et en regard de la production plastique des élèves.

Bulletin Officiel spécial n° 11 du 26 septembre 2015

• La mini galerie, en pratique



Pour jouer pleinement ce rôle de prolongement du cours d'arts plastiques, la mini galerie est située à proximité de la salle d'arts plastiques. Elle dispose de moyens pérennes de présentation : socles, cimaises, cadres, éclairages valorisant les productions des élèves. Il est possible de doter l'établissement progressivement de ce matériel tout en utilisant des moyens de récupération pour diversifier les présentations : carton épais, bambous, ficelles lestées... L'enjeu étant de réfléchir

à la manière dont le spectateur découvre la production : est-il obligé de se rapprocher ? de lever la tête ? déambule-t-il ou peut-il tourner autour de la production ?

Pour information, un professeur d'arts plastiques, ayant le souci de permettre aux élèves d'exposer leur production au moins une fois par an, doit ainsi accompagner a minima la présentation de 18 x 25 = 450 productions d'élèves !

La mini galerie, relation aux œuvres d'art

Dans l'articulation avec ce travail autour de la production des élèves, le professeur confronte la réflexion à la rencontre avec des œuvres d'arts, au sein même de l'enseignement par le biais de reproductions variées. Il peut ponctuellement travailler avec le Fond Régional d'Art Contemporain, notamment avec les médiatrices dans le cadre du dispositif 'une heure, une œuvre' ou d'autres associations proposant des prêts d'œuvres afin de permettre la rencontre, au sein même de l'établissement, avec une œuvre d'art, le plus souvent une photographie, une vidéo, un multiple ou une gravure au regard des conditions de conservation et de transport. Il entre ici dans une démarche qui peut également portée par des professeurs d'autres disciplines.

Le travail à partir de l'exposition des productions des élèves ou dans le cadre de l'accueil d'œuvres d'art est mené dans des espaces de l'établissement scolaire organisés à cet effet (mini galeries). Plus exceptionnellement, d'autres espaces extérieurs à l'école peuvent être sollicités.

Bulletin Officiel spécial n° 11 du 26 septembre 2015

Ainsi, la mini galerie est un espace dédié à la présentation des productions d'élèves et d'autres images et objets aptes à éveiller le regard en direction d'un public élargi, au sein même de l'établissement, dans des conditions aptes à motiver et valoriser les élèves. En cela, elle est un prolongement direct du cours d'arts plastiques et s'inscrit dans l'action du professeur d'arts plastiques.

2. Le Laboratoire d'Art et de Culture : un outil pérenne pour la rencontre avec les œuvres d'art, dans la diversité des domaines artistiques, au sein même des établissements.

Le L.A.C., une rencontre avec la diversité des œuvres d'art au sein même de l'établissement

La rencontre avec les œuvres d'art, portée par les enseignements artistiques en étroite relation avec la pratique, est un enjeu qui dépasse ces seuls enseignements. L'enseignement co-disciplinaire d'histoire des arts rappelle cette nécessaire rencontre. Plus encore, le Parcours d'Education Artistique et Culturelle le nomme comme l'un des trois piliers : pratiques, rencontres, connaissances.

Si les moyens numériques facilitent l'accès aux reproductions, la rencontre avec l'œuvre, dans un lieu qui lui est consacré, est une dimension qui ne peut être occultée. Regarder un film à la télévision n'engage pas la même relation à l'œuvre que découvrir ce même film dans une salle de cinéma. Entrer dans un théâtre, dans un musée convoque d'entrée une émotion particulière, celle de l'attente, voire de l'intimidation ou de l'excitation. Découvrir une sculpture dans un espace qui lui est dédié, pouvoir tourner autour pour en explorer les moindres détours, voir la matière, parfois la trace de la main de l'artiste : tout cela participe à l'émotion du spectateur.

Toutefois, cette rencontre est fortement dépendante de l'accessibilité des structures culturelles. Ainsi, certains publics scolaires en sont fortement éloignés, géographiquement ou socialement. Une réponse apportée par le Laboratoire d'Art et de Culture ou espace de Rencontre avec l'Oeuvre d'Art est de faciliter la rencontre avec les œuvres d'arts au sein même de l'établissement (sans toutefois empêcher des déplacements vers d'autres structures).

Les élèves sont ainsi amenés à fréquenter des œuvres de nature diverse : maquettes d'élèves d'école d'architecture, design et artisanat d'art par le biais des métiers d'art, photographie, gravure etc. Des projets plus ambitieux réactivant des protocoles d'artistes peuvent être menés avec le Fond Régional d'Art Contemporain ou d'autres associations proposant un prêt d'oeuvres. L'on peut citer le travail de réactivation de l'œuvre de Gianni Pettena² : les élèves, dans le cadre d'un projet interdisciplinaire, ont pu se confronter à une œuvre d'envergure au sein même de leur établissement et en devenir les médiateurs en direction d'un public élargi.

• Le L.A.C., un espace ouvert sur le territoire, pour éduquer à l'art et par l'art

Le L.A.C. est ainsi un lieu d'exposition situé dans l'établissement, ouvert à différents publics. Cette ouverture facilite le lien avec les parents d'élèves et la relation avec les élus locaux et nécessite de travailler de manière concertée avec les différents partenaires. Le L.A.C. n'est en effet pas le lieu d'une exposition ponctuelle mais un levier du projet d'établissement, à condition toutefois de nouer des liens étroits et pérennes visant à faciliter l'accès à l'art.

Pour cela, l'enseignant porteur du projet, en relation étroite avec le chef d'établissement, et l'équipe

² voir diaporama de témoignage ci-joint

pluridisciplinaire, voir inter-degrés qui l'accompagne, prend contact avec les partenaires artistiques et culturels, associations, écoles, compagnies ... Il est nécessaire, pour comprendre le travail que peut mener un professeur responsable d'un tel espace, de prendre conscience qu'un artiste, lorsqu'il expose dans une galerie, souhaite faire connaître son travail et, autant que possible, vendre ses productions. Or, lorsqu'il expose au sein d'un établissement, il ne peut accéder à cette deuxième possibilité. Il s'agit dès lors d'un acte pédagogique, de soutien à l'éducation artistique. Le professeur responsable du L.A.C. doit donc établir une véritable relation avec les partenaires artistiques et s'appuyer sur un réseau.

À l'école, l'éducation artistique et culturelle est à la fois :

- une **éducation à l'art**, qui vise l'acquisition par l'élève d'une véritable culture artistique, riche, diversifiée, équilibrée: cette culture repose sur la fréquentation des œuvres et du patrimoine, le développement de la créativité et des pratiques artistiques ainsi que sur la connaissance du patrimoine culturel et de la création contemporaine. Elle couvre les grands domaines des arts, sans s'arrêter aux frontières traditionnelles des Beaux-Arts, de la musique, du théâtre, de la danse, de la littérature et du cinéma et en intégrant autant que possible l'ensemble des expressions artistiques du passé et du présent, savantes et populaires, occidentales et extra occidentales; elle s'appuie sur le patrimoine, tant local que national et international.
- et une **éducation par l'art**, qui permet une formation de la personne et du citoyen: cette formation nécessite le développement de la sensibilité, de la créativité, des capacités d'expression et de la faculté de juger. Elle encourage l'autonomie et le sens de l'initiative et passe par la participation à des expériences et des pratiques artistiques et culturelles collectives et partagées.³

• Le L.A.C., en pratique

Le professeur responsable d'un L.A.C. est chargé de présenter trois expositions par an en moyenne. En relation avec les partenaires, il réalise l'accrochage dans un lieu :

- dédié : salle neutralisée, avec des murs blancs et avec des dispositifs d'accrochage (cimaises, socles), éclairages...
- et sécurisé : une convention est alors passée avec la structure.

Il doit trouver les moyens de sensibiliser et d'ouvrir à une diversité de publics. Pour cela, il peut prendre appui sur la curiosité des parents venant découvrir les productions de leurs enfants, par le biais d'une exposition de productions liées aux arts plastiques, et lorsque l'espace le permet, la mise en place d'événements en lien avec les collègues d'autres disciplines : chorale de l'établissement, présentation théâtrale... L'éducation à l'art et par l'art nécessite d'éviter une trop grande scission avec les représentations des personnes entourant l'élève, sous peine de créer un écart défavorable, renvoyant à une valeur élitiste.

Toutefois, l'enseignant doit garder à l'esprit l'enjeu de rencontre avec l'œuvre d'art et présenter de véritables expositions avec les partenaires artistiques et culturels. S'agissant d'un outil pédagogique, il veille à impliquer, autant que possible, les élèves dans la rencontre avec les partenaires, la scénographie et la présentation des œuvres. Il permet ainsi la rencontre avec différents métiers, en relation avec le parcours Avenir. En relation avec les professeurs de différentes disciplines, l'enseignant engage les élèves à devenir médiateurs lors du vernissage par la prise de parole, par la rédaction du carton d'invitation mais également par le biais d'écrits présentant l'exposition et/ou les œuvres, tel ce dispositif présenté dans un collège :

http://www.profartspla.info/index.php/cours/autres-tous-niveaux/122-galerie-d-art-en-etablissement-scolaire

Pour ouvrir l'établissement sur le territoire, le professeur veille également à développer une

³ Parcours d'Education Artistique et Culturelle, Bulletin officiel n°28 du 9 juillet 2015

articulation avec les écoles primaires et lycées par le biais d'accueil et de médiation dans le L.A.C. et enfin, ouvre, autant que possible, l'espace aux parents d'élèves et autres partenaires éducatifs, par l'organisation d'événements (concerts, conférences, vernissages...).

Le L.A.C. est donc un levier pour l'éducation à l'art et par l'art, facilitant l'accès à l'œuvre d'art. Il est à soutenir dans des lieux éloignés géographiquement ou socialement. Il n'est pas une fin en soi mais vise à ouvrir la curiosité pour changer le rapport à l'art, en direction de tous les élèves et s'inscrit nécessairement dans une action longue. Le professeur qui en est responsable doit avoir développé des compétences particulières qui dépassent la simple mise en œuvre d'une mini-galerie et se rendre disponible au-delà de son implication en tant qu'enseignement.

L'expérience montre que lorsqu'un professeur d'arts plastiques arrive sur un tel dispositif sans compétences spécifiques, telles que la connaissance du territoire, une relation étroite avec les partenaires artistiques et culturels, et une véritable disponibilité, ce dispositif périclite en très peu de temps, annulant des années de travail et d'investissement.

Jack Lang, en 2000, rappelle que l'école est le premier lieu pour assurer un accès démocratique à l'art: "Je voudrais en même temps dire qu'il n'y a pas d'autre lieu que l'École pour organiser la rencontre de tous avec l'art. Il n'y a pas d'autre lieu que l'École pour instaurer de manière précoce le contact avec les œuvres. Il n'y a pas, enfin, d'autre lieu que l'École pour réduire les inégalités d'accès à l'art et à la culture. C'est une évidence : si l'École n'assure pas un accès démocratique à l'art, ce sont les logiques sociales qui prévaudront, dans le sens des inégalités, évidemment. Et les élèves ayant, grâce à leurs familles ou leur milieu, la possibilité d'entretenir un rapport précoce aux livres, aux musées, aux théâtres, aux œuvres auront seuls la chance de vivre dans une part fondamentale de la culture à laquelle d'autres n'auront que difficilement accès."

_

⁴ Jack Lang, Conférence de presse du 14 décembre 2000